

# Rénovation de la PCS 2018-2019

Groupe de travail du Cnis

Synthèse des conclusions

12 avril 2019

# Mandat du groupe de travail

- Objectifs :
  - **Rendre plus lisible** la nomenclature (originalité de ses principes ; articulation avec les nomenclatures existantes),
  - **Faciliter sa production et son utilisation** en simplifiant le codage et en améliorant la documentation,
  - **Etendre les usages** possibles en corrigeant les faiblesses et comblant les manques.
- Organisation :
  - Equipe d'animation : Thomas Amossé (Cnam), président ; Olivier Chardon (Insee) et Alexis Eidelman (Dares), rapporteurs ;
  - Après la mission d'« état des lieux », quatre sous-groupes (« codage », « niveau fin », « agrégat », « documentation ») :
    - Pilotage assuré par (en plus de l'équipe d'animation) : Céline Dumoulin (UVSQ) ; Cédric Hugrée (CNRS), Bertrand Lhommeau (Dares), Florent Maire (Insee) ; Joanie Cayouette-Remblière (Ined) ; Anton Perdoncin (ENS Paris), Christian Rieg (Insee).
    - La participation d'une cinquantaine de membres (producteurs, méthodologues et experts du codage ; spécialistes des professions ; chercheurs et experts de la statistique sociale ; producteurs, diffuseurs et utilisateurs de la nomenclature).

# Expertise et consultations

- Principes de fonctionnement :
  - Ne pas distinguer **l'évolution de la nomenclature socio-professionnelle** des **conditions pratiques de sa mise en œuvre** ;
  - La nécessité d'**associer les responsables de la nomenclature** et producteurs de données, en premier lieu les services de l'Insee ;
  - Un **groupe de travail - projet de rénovation** mêlant **consultations d'acteurs et réalisation de travaux statistiques** : des conclusions non totalement finalisées, mais se voulant largement opérationnelles.
- Conduite du projet :
  - Des **réunions mensuelles des sous-groupes**, en plus de consultations ponctuelles ;
  - **Trois réunions plénières** (avril et octobre 2018, février 2019) assurant la publicité des travaux ;
  - Des **conclusions** prenant en compte les **retours reçus** (février et mars 2019) ;
  - Après leur **présentation en Commission**, la **finalisation du rapport** au cours de l'été et sa présentation au Bureau du Cnis en octobre pour **publication avant la fin de l'année**.

# La mission d'état des lieux

Mission conduite par Etienne Penissat (CNRS), Anton Perdoncin (ENS Paris), Marceline Bodier (Insee).

Objectif : dresser « **un état des lieux des usages de la nomenclature et un bilan des attentes à son endroit** »

Entretiens avec une soixantaine d'acteurs représentatifs de différents univers professionnels (dans différentes régions) :

- 19 acteurs du **monde de la recherche**, d'institutions, disciplines et spécialités diverses ;
- 16 acteurs de la **statistique publique** (Insee, Dares, Depp, Drees, DGAFP, Cereq) ;
- 11 acteurs appartenant à des **organismes publics** (Apec, Afpa, Pôle Emploi, France Stratégie, Direccte, Carif-Oref) ;
- 11 acteurs du **secteur privé et associatif** (Le Monde, Libération, Ipsos, Médiamétrie, BNP Paribas, Multiposting, OrangeLab, Apses) ;
- et une réunion conviant les **organisations syndicales et patronales**.

# La confirmation d'une variété d'usages et d'apports

La force d'un « **langage commun** », **modulable et permettant un recul temporel** : un constat souligné par une grande majorité des interlocuteurs rencontrés (comme auparavant, par Neyret et Fauchaux, 1998 ; Desrosières et Thévenot, 1988).

## Trois niveaux d'utilisation :

- Analyse du marché du travail, des **professions**.
- Approches morphologiques ou géographiques (**milieux sociaux**, origines sociales détaillées).
- Appréhension synthétique de la **stratification sociale** et des inégalités structurées.

## Trois principales finalités :

- L'**action** (politique publique, analyse de marché, agrégation d'offres d'emploi, octroi de crédit),
- La **connaissance** (recherche, étude statistique),
- La **représentation** (enseignement, journalisme, étude d'entreprise de sondage).

# Les défis du projet de rénovation

Les **principaux enjeux** qui ressortent des entretiens permettent de préciser les **perspectives suivies** par le projet de rénovation, et ses différents sous-groupes :

1. **Renouveler les procédures de codage** de la PCS et des nomenclatures liées ;
2. **Actualiser les professions**, le niveau détaillé de la nomenclature ;
3. **Définir des agrégats et regroupements complémentaires** aux groupes et catégories historiques ;
4. **Elaborer un site dédié à la nomenclature**, afin d'améliorer sa connaissance et de faciliter son utilisation.

# 1. Un dispositif de codage rénové (1/5)

Une application de **collecte de libellés de profession en auto-complétion** dans **une liste de libellés enrichis** :

- Une **ergonomie simple** : dès que l'enquêté a saisi trois caractères, les libellés de la liste qui contiennent la chaîne de caractères saisie sont affichés (par ordre alphabétique, avec les caractères entrés en gras).
- Un **moteur de recherche intelligent** (non prise en compte des majuscules, accents, caractères spéciaux et mots non significatifs)

Nous allons désormais décrire votre emploi.

**B1a. Quelle est votre profession ?**

*Saisissez le libellé de votre profession et sélectionnez-le dans la liste.*

**Je n'ai pas trouvé dans la liste**

47 professions correspondent a votre saisie

- Agent **poly**valent
- Agent de traitements **dép**olluants
- Agent de vidéosurveillance de **pol**ice municipale
- Agricultrice en **pol**yculture-élevage
- Analyste de la **poll**ution de l'air
- Anthropologue
- Brigadier (chef) de **pol**ice municipale
- Brigadier de la **pol**ice nationale
- Cadet de la **pol**ice nationale
- Capitaine de **pol**ice

Pour avoir moins de résultats, précisez votre saisie.

◀ Précédent    Suivant ▶

# 1. Un dispositif de codage rénové (2/5)

Seulement **trois variables « annexes » nécessaires**, dont une formulation multi-mode est fournie.

## Variable **STATUT**

Êtes-vous (ou étiez-vous) :

1. à votre compte (y compris gérant de société ou chef d'entreprise salarié) ?
2. salarié de la fonction publique ?
3. salarié d'un autre employeur (entreprise, association, de particulier, etc.) ?
4. non rémunéré, mais travaillez (ou travailliez) avec un membre de votre famille ?

## Variable **NB\_SALARIES**

*[uniquement posée aux travailleurs indépendants : STATUT = 1]*

Combien de salariés employez (ou employiez) vous ?

1. 0 ;
2. 1 à 9 ;
3. 10 à 49 ;
4. 50 et plus.



# 1. Un dispositif de codage rénové (3/5)

## Variable **POSITION\_PUBLIC\_PRIVE**

Dans cet emploi, êtes-vous (étiez-vous) :

*[modalités proposées aux salariés de la fonction publique : STATUT = 2]*

- manoeuvre, ouvrier spécialisé ? [modalité 1]
- ouvrier qualifié, technicien d'atelier ? [modalité 2]
- technicien ? [modalité 5]
- agent de catégorie C de la fonction publique ?\* [modalité 7]
- agent de catégorie B de la fonction publique ? [modalité 8]
- agent de catégorie A de la fonction publique ? [modalité 9]
- dans une autre situation ? [modalité 10]

*[modalités proposées aux salariés d'un autre employeur et aux aides familiaux : STATUT in (3,4)]*

- manoeuvre, ouvrier spécialisé ? [modalité 1]
- ouvrier qualifié, technicien d'atelier ? [modalité 2]
- employé de bureau, de commerce, de services ? [modalité 3]
- agent de maîtrise (y. c. administrative ou commerciale) [modalité 4]
- technicien ? [modalité 5]
- ingénieur, cadre d'entreprise ? [modalité 6]]
- dans une autre situation ? [modalité 10]

# 1. Un dispositif de codage rénové (4/5)

Un programme de codification simplifié :

- Écrit sous forme matricielle, adossé à un index alphabétique numérique, il sera **plus facile à lire et à comprendre** ;
- Disponible en différents langages (Sicore, Sas, R, etc.), il sera **plus simple à utiliser** ;
- Il permettra de coder la PCS 2020 au **niveau le plus détaillé dans l'ensemble des enquêtes** (publiques comme privées).
- Il pourra **servir de modèle** pour les programmes de codification des autres nomenclatures d'emploi et de position sociale usuelles (Fap ; Isco et ESeG).

# 1. Un dispositif de codage rénové (5/5)

Un protocole qui doit être **finalisé entre 2019 et 2020** :

- liste des **libellés féminins comme masculins** ;
- adaptation à **différentes sources** (enquête *Emploi, Tronc commun des ménages* ; enquête de *Recensement*) ;
- codification des **libellés « hors liste »** ;
- élaboration de programmes de codification pour la **PCS 2020** puis les **Fap, Isco et ESeG** ;

L'ensemble de ces **éléments** (application de collecte du libellé, listes des libellés, formulation harmonisée des questions et programmes de codification) seront **mis à disposition** des acteurs souhaitant coder ces nomenclatures.

## 2. Un niveau fin rénové : la P 2020 (1/7)

- Une **simplification et actualisation** de la nomenclature :
  - **Moins de rubriques, de tailles plus homogènes (317, contre 487 en P 2003)**
  - Des professions mieux définies, avec un **noyau clairement identifié de libellés** effectivement collectés,
  - Une **moindre dépendance vis-à-vis du secteur d'activité** (toujours utilisable en croisement) et une **comparabilité accrue public-privé**,
  - Une **table de passage** avec la P 2003 à un niveau plus fin que les catégories (de façon variable).
- **A groupes et catégories inchangées** (mandat),
  - A **quelques exceptions peu volumineuses ou contraintes** (la fusion des exploitants agricoles ; La Poste et France Télécom) ;
  - Mais avec quelques **changements d'intitulé** pour **mieux rendre compte de leur composition**.

## 2. Un niveau fin rénové : la P 2020 (2/7)

### La filière agricole (CS 10 et 69)

- Une **répartition selon l'orientation agricole** et une **suppression de la taille pour les exploitants** ;
- Une réduction forte du nombre de professions et moins de variables « annexes » requises (superficie et orientation agricole) ;
- **Une fusion des catégories et un titre précisé** : « exploitants agricoles, forestiers, pêcheurs et aquaculteurs ».

### La filière artisanale (CS 21, 63 et 68)

- Le regroupement de certains métiers, certes précis, mais souvent devenus rares ;
- Une logique de **regroupement par métier / secteur** cohérente sur les trois catégories, et dont rend compte le niveau des professions regroupées.

## 2. Un niveau fin rénové : la P 2020 (3/7)

### La filière industrielle (CS 38, 47, 48, 62, 67)

- Jusqu'à présent, des libellés déclarés peu précis et une P 2003 qui suivait le croisement systématique de la fonction et du secteur (notamment dans les CS 38 et 47) ;
- Dans la P 2020 rénovée, ce croisement demeure, mais avec moins de détail sur le secteur ;
- Une logique de **regroupement sectoriel** cohérente dans l'ensemble des catégories (dont rend aussi compte le niveau des professions regroupées).

### La filière du transport et de la logistique (CS 64, 65)

- **Des intitulés revus** : « conducteurs de véhicules de transport, chauffeurs-livreurs et coursiers » (CS 64) et « conducteurs d'engins, magasiniers, caristes et ouvriers du transport (non routier) » (CS 65) ;
- **Des clivages précisés** : le transports de passagers (en commun vs particulier) ou de marchandises (longue distance vs proximité), les grutiers, pontiers, dockers et conducteurs de train vs les magasiniers et caristes.

## 2. Un niveau fin rénové : la P 2020 (4/7)

### La filière administrative et commerciale d'entreprise (CS 22, 37, 46, 54, 55)

- Des **rubriques peu modifiées** par rapport à la P 2003 dans l'administratif ;
- Des logiques de regroupement assez simples : avec ou sans hébergement (pour l'hôtellerie restauration), navigant vs sédentaire (pour le transport), en isolant mieux les fonctions de la vente ;
- Des **regroupements selon le type de bien vendus** dans le commercial (CS 22, 46 et 55).

### La filière administrative dans la fonction publique (CS 33, 45, 52)

- 52, une **logique de fonction en plus du grade** : (accueil, guichet ; secrétariat ; technique) dans l'administratif, (ménage vs accueil) pour les agents de services, en isolant par ailleurs les métiers spécifiques de la petite enfance.
- 33 et 45 : on conserve la **distinction entre les différentes fonctions publiques** (Etat *versus* collectivités, hôpitaux), sur la base des libellés enrichis.

## 2. Un niveau fin rénové : la P 2020 (5/7)

### Les catégories des services publics : des changements de titre

- **CS 42 : Professions de l'enseignement primaire et professionnel, de la formation continue et du sport** (auparavant : professeurs des écoles, instituteurs et assimilés)
- **CS 45 : Professions intermédiaires de la fonction publique (administration, sécurité)** (auparavant : Professions intermédiaires de la fonction publique)
- **CS 52 Employés administratifs de la fonction publique, agents de service et auxiliaires de santé** (auparavant : employés civil et agents de services de la fonction publique)
- **CS 53 : Policiers, militaires, pompiers et agents de sécurité privés** (auparavant : Policiers, militaires)



## 2. Un niveau fin rénové : la P 2020 (6/7)

### Les services au particuliers (CS 56)

- Une **meilleure description de la prise en charge de l'enfance** (avec trois professions désormais : « assistants familiaux et familles d'accueil », « assistants maternels agréés » et « autres employés de la garde d'enfant salariés de particulier ») ;
- Une **délimitation également plus précise de l'aide à domicile** (distinction des « auxiliaires de vie sociale, accueillants familiaux » des « autres employés d'aide à domicile »).

### Les autres catégories :

- **CS 23** : une seule rubrique pour les chefs d'entreprise de 50 salarié et plus ;
- **CS 31, 34, 35 et 43** : peu de changement ; quelques regroupements pour des raisons d'effectifs faibles ;
- **CS 44** : le clergé séculier et régulier sont fusionnés, les intitulés sont revus (« Ministres du culte et religieux consacrés », auparavant « Clergé , religieux »).

## 2. Un niveau fin rénové : la P 2020 (7/7)

Une **P 2020** qui doit être finalisée en **2019**, sur plusieurs points :

- Les **libellés précis entrant dans la définition de chaque rubrique** (en lien avec l'élaboration de la liste des libellés proposée en collecte) ;
- **La table de transcodage** permettant de passer de la P 2003 à la P 2020 ;
- De façon transversale, l'examen d'une **formulation inclusive des intitulés de professions, catégories et groupes**, de façon cohérente avec les règles de la statistique publique, mais qui pourraient être reconsidérées à cette occasion.

La **version rénovée** de la nomenclature ainsi que ses nouveaux **guides de documentation** (alphabétiques et analytiques) seront **mis à disposition** à l'issue de ce travail.

## 3. Des agrégats complémentaires (1/9)

**Objectif** de ces agrégats labellisés et intégrés aux variables de diffusion de la nomenclature :

- Pour les **individus** (les **classes d'emploi, 3.1**) et pour les **ménages** (la **PCS Ménage, 3.2**), répondre aux limites des **groupes et catégories historiques**, qui restent **inchangés à des fins d'analyses en série longue**.
- Sur des **périmètres restreints à un domaine professionnel particulier** (émergent, méconnu ; transversal aux rubriques de la nomenclature), disposer d'**agrégats dits ad-hoc (3.3) construits à partir des libellés standardisés de profession, en complément du niveau fin rénové** (la P 2020, moins détaillée que la P 2003 et contrainte par la délimitation des catégories et groupes historiques).

# 3.1 Des agrégats complémentaires : les classes d'emploi (2/9)

Un nouveau principe d'agrégation des professions qui tient compte des **transformations de la structure des emplois**, et précisément :

- **distingue les indépendants** et en donne **une vision hiérarchisée** qui permet de les intégrer dans la structure d'emplois d'ensemble ;
- **actualise les clivages des emplois salariés selon leur niveau de qualification**, à partir d'une notion composite mêlant diplôme requis, position occupée, niveau de rémunération ; *[par exemple, les professeurs des écoles rejoignent les enseignants du secondaire, les sages-femmes les médecins]*
- **rend compte**, aux différents niveaux de qualification des emplois salariés, des **clivages** selon que le **contrat** est à durée limitée ou non, et la **nature de l'employeur** (public *versus* privé) et **l'orientation de l'activité**.

# 3.1 Des agrégats complémentaires : les classes d'emploi (3/9)

---

## **I. Emplois indépendants**

---

- I1. Emplois indépendants de niveau supérieur
  - I2. Emplois indépendants de niveau intermédiaire
  - I3. Emplois de petits indépendants, avec des salariés
  - I4. Emplois de petits indépendants, sans salariés
- 

## **A. Emplois salariés de niveau supérieur**

---

- A1. Emplois salariés de niveau supérieur d'orientation technique, en CDI
  - A2. Emplois salariés de niveau supérieur d'orientation tertiaire, en CDI
  - A3. Emplois salariés de niveau supérieur, titulaires de la fonction publique
  - A4. Emplois salariés de niveau supérieur, en contrat à durée limitée
- 

## **B. Emplois salariés de niveau intermédiaire**

---

- B1. Emplois salariés de niveau intermédiaire d'orientation technique, en CDI
  - B2. Emplois salariés de niveau intermédiaire d'orientation tertiaire, en CDI
  - B3. Emplois salariés de niveau intermédiaire, titulaires de la fonction publique
  - B4. Emplois salariés de niveau intermédiaire, en contrat à durée limitée
- 

## **C. Emplois salariés qualifiés**

---

- C1. Emplois salariés qualifiés d'orientation ouvrière, en CDI
  - C2. Emplois salariés qualifiés d'orientation employée, en CDI
  - C3. Emplois salariés qualifiés, titulaires de la fonction publique
  - C4. Emplois salariés qualifiés en contrat à durée limitée
- 

## **D. Emplois salariés peu qualifiés**

---

- D1. Emplois salariés peu qualifiés d'orientation ouvrière, en CDI
  - D2. Emplois salariés peu qualifiés d'orientation employée, en CDI
  - D3. Emplois salariés peu qualifiés, titulaires de la fonction publique
  - D4. Emplois salariés peu qualifiés, en contrat à durée limitée (ou auprès de particuliers)
-

# 3.1 Des agrégats complémentaires : les classes d'emploi (4/9)

- La grille **proposée** :
  - Est plus équilibrée en terme de **présence des femmes et sur l'ensemble du spectre social** (gradation plus régulière selon le niveau de qualification) ;
  - Rend mieux compte de la **diversité des situations en matière de vie en couple, de logement et de revenu** ;
  - Permet d'étudier la **hiérarchisation des emplois indépendants** et donne à voir des pans jusqu'à présent peu ou imparfaitement représentés, avec les **fractions précaires et publiques à chaque niveau de qualification des emplois salariés**.
- Elle confirme, en creux, la **pertinence des groupes et catégories historiques**, en matière **d'origine sociale et de localisation géographique** (en haut comme en bas du spectre social), que sont :
  - **Les agriculteurs et les ouvriers** ;
  - **Les professions libérales et les chefs d'entreprise**.

Les **classes d'emploi**, *a priori* possibles à coder pour les actifs en emploi, les chômeurs et les retraités, fournissent ainsi bien **une grille de lecture complémentaire aux agrégats historiques de la nomenclature**.

## 3.2 Des agrégats complémentaires : la PCS Ménage (5/9)

- La PCS Ménage, répond aux **limites de l'utilisation de la catégorie de la « personne de référence »**.
- Elle s'appuie sur un **principe d'articulation des groupes socio-professionnels des adultes** d'un même ménage (modèle Villac, 1983) ;
- Elle peut être **utilisée de façon rétrospective et sur l'ensemble des ménages** (quels que soient leur configuration familiale et le statut d'activité de leurs membres).
- Parmi les **utilisations possibles** :
  - Les études portant sur **l'origine sociale** (des enfants ou adolescents, en matière d'éducation notamment ; des adultes pour l'analyse de la mobilité sociale) ;
  - Les travaux dont l'unité d'analyse est **le logement**, à l'instar de certaines études de la ségrégation spatiale ou urbaine.
  - L'étude de tous les domaines dont l'analyse s'opère préférentiellement au niveau du ménage (**consommation, niveau de vie et patrimoine ; pratiques associatives ou culturelles ; fécondité et santé ; etc.**).

## 3.2 Des agrégats complémentaires : la PCS Ménage (6/9)

- I. Ménages à dominante cadre**
  - A. Cadres homogames
  - B. Cadres avec intermédiaires
- II. Ménages à dominante intermédiaire et cadre**
  - A. Cadres avec employés, ouvriers
  - B. Cadres avec inactifs ou vivant seuls
  - C. Intermédiaires ou cadres avec petits indépendants
  - D. Intermédiaires homogames
- III. Ménages à dominante employée et intermédiaire**
  - A. Intermédiaires avec employés, ouvriers
  - B. Intermédiaires avec inactifs ou vivant seuls
  - C. Employés homogames
- IV. Ménages à dominante indépendante**
  - A. Petits indépendants homogames, avec inactifs ou vivant seuls
  - B. Petits indépendants avec employés, ouvriers
- V. Ménages à dominante ouvrière**
  - A. Ouvrier avec employé
  - B. Ouvriers homogames
- VI. Employés, ouvriers et inactifs avec inactifs ou vivant seuls**
  - A. Employés avec inactifs ou vivant seuls
  - B. Ouvriers avec inactifs ou vivant seuls
  - C. Inactifs homogames ou vivant seuls



## 3.2 Des agrégats complémentaires : la PCS Ménage (7/9)

- Des positions sociales **objectivées par un large ensemble de ressources** (pas uniquement économiques) ;
- Bien que non stratifiée par construction, une **grille de lecture largement hiérarchisée** de l'ensemble de la population.
- Des **ménages à dominante indépendante qui occupent une position de pivot** entre les catégories moyennes et supérieures et les catégories populaires.
- La **singularité des ménages ne comportant qu'un actif ou retraité, la distinction des ménages selon que leurs membres ont, ou non, la même position sociale.**
- Une **pertinence empirique supérieure aux groupes socio-professionnels de la personne de référence**, y compris lorsque celle-ci est identifiée comme étant la **principale apporteuse de ressources du ménage.**

## 3.3 Des agrégats complémentaires : des exemples de regroupements ad-hoc de profession (8/9)

- Plusieurs **regroupements de libellés de profession** sont proposés, qui permettent l'analyse de **domaines professionnels transversaux** aux professions, catégories et groupes existants.
- Ils doivent pouvoir être **produits par la statistique publique**, et intégrer, de façon complémentaire aux catégories et groupes historiques, les **variables de diffusion liées à la nomenclature socio-professionnelle**.
- Ces agrégats ne sont **pas exclusifs d'autres**, qui pourraient être constitués à la suite du projet de rénovation.
- Ils illustrent la **souplesse offerte par la collecte de libellés sur liste en matière d'analyse et de labellisation statistique** de regroupements suscités par des acteurs sociaux, des équipes de recherche, des acteurs institutionnels.

## 3.3 Des agrégats complémentaires : des exemples de regroupements ad-hoc de profession (9/9)

- Les **professions d'enseignant**, avec une analyse possible selon le corps, le type d'établissement et (éventuellement) le secteur (public / privé) ;
- Les **professions numériques**, avec les six domaines professionnels les plus concernés par la diffusion des outils et compétences numériques ;
- Les **professions « vertes »**, *i.e.* les métiers dont « la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement » ;
- Les **professions de l' « élite » socio-professionnelle**, afin d'identifier les positions les plus élevées dans les organisations de travail, qu'elles soient occupées comme salariés ou indépendants.

## 4. Elaborer un site dédié à la nomenclature (1/3)

- Objectifs :
  - proposer une **architecture (institutionnelle et matérielle)** et **lister les éléments de contenu...**
  - ... pour l'élaboration d'un **site Internet dédié** permettant, en lien avec Insee.fr, de répondre à l'ensemble des attentes des utilisateurs.
- D'un point de vue **institutionnel** :
  - La perspective d'un site dédié **élaboré et hébergé par Quetelet Progedo Diffusion (CNRS)**, s'appuyant sur des **instruments et données de l'Insee et de certains SSM** ainsi que sur des documents et exploitations statistiques réalisées par **une ou plusieurs équipes de recherche (UVSQ-Printemps ; Cnam-CEET)**.
  - La **gouvernance éditoriale** pourrait associer, en plus des partenaires institutionnels ci-dessus, différents types d'acteurs (producteurs comme utilisateurs) intéressés par la nomenclature, une **complémentarité forte étant à construire avec Insee.fr**.

## 4. Elaborer un site dédié à la nomenclature (2/3)

- L'arborescence envisagée :
  - Quatre grandes rubriques (**découvrir** ; **explorer, naviguer** ; **décrire** ; **collecter, coder**),
  - Visant à répondre aux principales attentes des utilisateurs de la nomenclature.
- La **cible visée** :
  - Le grand public, les acteurs associatifs, les syndicats ;
  - Les journalistes, enseignants et chercheurs ;
  - Les producteurs publics et privés de données.

## 4. Elaborer un site dédié à la nomenclature (3/3)

Page d'accueil	Niveau 1	Niveau 2
<b>Comprendre et analyser la société française. La nomenclature socio-professionnelle</b>		
	<b>Découvrir</b>	
		La PCS : Principes, histoire, production, usages
		Les guides de documentation
		L'articulation avec d'autres nomenclatures françaises
		L'articulation avec les nomenclatures étrangères
	<b>Explorer, naviguer</b>	
		La PCS
		Les classes (et sous-classes) d'emploi 2020
		Les groupes et catégories ménage
		Les rubriques ad hoc de professions
	<b>Décrire</b>	
		Portraits de groupes
		La société en quelques thèmes
		Outils pédagogiques
		Statistiques en ligne
		L'obtention de micro-données
	<b>Collecter, coder</b>	
		Les instruments de collecte
		Les outils de codification
		La création d'une rubrique ad hoc de professions
		L'utilisation des versions antérieures ou d'autres nomenclatures
	<b>Services</b>	
		Contacts
		Lettre d'information
		Gouvernance du site
		Archives
		FAQ

# Une rénovation en prise avec la demande sociale

- Une **mission d'état des lieux** en amont, un **fonctionnement ouvert** tout au long des travaux (malgré les limites liées à la technicité du sujet), la **prise en compte des avis exprimés** (notamment par la CFDT et la CGT) sur les conclusions provisoires.
- Des réponses partielles à des **recommandations** formulées par des **groupes de travail du Cnis...**
  - ... sur la **mesure des inégalités sociales** (Freyssinet, 2007) : articulation entre instruments nationaux et internationaux ; la PCS Ménage.
  - ... sur les **formes d'emploi** (Gazier, 2016) : les classes d'emploi (distinction et hiérarchisation des indépendants, distinction des contrats à durée limitée et services aux particuliers).
- Une prise en compte de certains **avis de moyen terme du Cnis (2019-2023)** :
  - Avis général n°3 sur les **professions numériques**.
  - Avis général n°8 (renforcer la lisibilité de la production du service statistique, et notamment les nomenclatures utilisées) pour **l'élaboration du site dédié**.
  - Avis n°8 de la commission Environnement et développement durable s'agissant des **métiers « verts »**.

# Calendrier de mise en œuvre

- Certaines **propositions du groupe de travail doivent être finalisées**, d'autres **faire l'objet d'un plan d'action** par l'Insee et les acteurs engagés dans le projet de rénovation.
- Les **instruments de codage, la nouvelle nomenclature détaillée, les agrégats complémentaires et les documents relatifs** au site Internet dédié seront a priori **achevés entre 2019 et 2020**.
- Des **premières données produites en 2020** (le pilote de l'enquête *Emploi* renouvelée, données non diffusées hors Insee, *a priori* et l'enquête *Génération* du Céreq) **puis en 2021** (l'enquête *Emploi* renouvelée ; des enquêtes Ménage)
- Pour l'enquête de *Recensement*, un **horizon plus lointain**, mais **une évolution rapide du protocole de collecte qui est souhaitée**, de façon à améliorer les données publiées par catégories et groupes socio-professionnels et limiter le décalage entre sources.